

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **B**asic **I**ncome **E**arth **N**etwork

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 56

Printemps 2008

---

## Sommaire

- |   |    |
|---|----|
| <input type="checkbox"/> La dette publique française : qu'en est-il exactement ?<br><i>Jacques Berthillier</i>  | 2  |
| <input type="checkbox"/> Qui a peur du revenu basique de citoyenneté ?<br><i>Antoni Domenech &amp; Daniel Raventos</i><br><i>Traduit de l'espagnol par Pierre Lavagne</i> | 5  |
| <input type="checkbox"/> Des origines de la vie au Revenu d'existence<br><i>Louis Lievin</i>  | 7  |
| <input type="checkbox"/> Le salon des initiatives de paix   | 10 |
| <input type="checkbox"/> Vie de l'association   | 11 |

---

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

---

Courriel : [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) – Site : [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

## La dette publique française : qu'en est-il exactement ?

*La dette publique française serait-elle un fardeau insupportable pour les générations futures comme on l'entend dire fréquemment ? Le débat actuel n'est-il pas obscurci par une approche passionnelle et quelques arrières pensées politiques pour faire passer une certaine rigueur dans la gestion des dépenses publiques ? Un minimum de clarification s'impose.*

### Le poids de la dette

Prenant en compte le règlement des dépenses à venir pour payer les futurs retraités de l'État, le rapport Pébereau fixait la dette à 1 800 milliards d'euros. Or, ce mode d'estimation déroge aux pratiques comptables usuelles car, si l'on se réfère aux comptes d'une entreprise souvent pris en référence, ce type de dette ne figure pas au passif du bilan. En réalité, en 2006, la dette n'est que de 1 100 milliards d'euros, pour un PIB<sup>1</sup> de 1 650 milliards d'euros. Ainsi, le ratio [Dette/PIB] s'élève en 2006 à 66 %. Si ce ratio mérite attention, pour autant, contrairement à ce qui a été dit et écrit, la France n'est pas en faillite, la faillite étant la constatation juridique d'un état de cessation de paiement. Or la France paie encore ses fonctionnaires et ses fournisseurs !

Selon les termes du traité de Maëstricht, le ratio [Dette/PIB] d'un pays ne doit pas dépasser 60 %. Mais si on compare le ratio de la France à celui d'autres pays on observe, pour l'Europe, un endettement du même ordre et même nettement supérieur pour certains états. Ainsi à titre d'exemple : Europe : 69 % en moyenne, Belgique : 89 %, Italie : 107 %, Japon : 160 %. Si notre position n'est point idéale elle n'est pas pour autant aussi catastrophique que certains le prétendent. En fait, cette dette est-elle supportable et quelles en sont les conséquences ? Quelques clarifications s'imposent.

### *La dette est-elle un fardeau pour les générations futures ?*

La dette publique correspond à l'endettement de l'État auprès de créanciers de l'État (en France pour 55 % des étrangers, pour 45 % des français), principalement des institutions financières et des ménages qui détiennent des obligations d'État, des Bons du Trésor et autres instruments financiers. Si la dette se transmet les créances aussi. Les générations futures verront donc

des administrations publiques endettées mais disposeront des créances en contre partie. À l'échéance du remboursement les créanciers recouvrent leurs avoirs ou les reprètent. En pratique quand une annuité arrive à échéance, l'État émet un nouvel emprunt et ce de façon quasi infinie. Ainsi la dette est en réalité toujours renouvelée et jamais remboursée, sauf crise des finances publiques à partir d'un seuil critique. Quel est ce seuil ? Il est difficile à apprécier Il dépend en partie de la cotation des agences de notations. Ces cotations intègrent de nombreux paramètres : la stabilité économique et sociale du pays, la capacité des gouvernements à lever l'impôt, les revenus et leurs perspectives de croissance, la stabilité monétaire, la dette extérieure, etc. Pour les agences de cotation internationales (Standard and Poor's, Moody...), dont l'avis est déterminant pour les prêteurs, la dette française est cotée AAA (la meilleure cotation possible) ce qui permet à la France d'emprunter sans difficulté sur les marchés financiers à un taux de 4,24 %, à peine plus élevé que celui de l'Allemagne 4,11 %. Pour la France il n'y a manifestement pas de risque immédiat. À terme, la question est de savoir si les français accepteront de payer l'impôt qui sert à couvrir les charges d'intérêts si le montant de la dette devait s'envoler et jusqu'à quel seuil la dette pourra être renouvelée.

### *Quelle est la charge de la dette ?*

Pour la France cette charge s'élève à 47 milliards d'euros en 2006., soit environ 70 % du déficit public, charge qui réduit d'autant les disponibilités budgétaires de l'État. Si par enchantement notre dette disparaissait il serait alors possible de réduire nos impôts de 47 milliards, ou d'affecter ces impôts à d'autres postes de dépenses économiquement ou socialement plus utiles.

### *Quelles en sont les Conséquences ?*

Sur le plan comptable, aux débiteurs s'opposent les créanciers. Les premiers supportent par l'impôt le poids des intérêts versés aux créanciers, en général les classes les plus aisées, donc celles qui paient le plus d'impôts. D'un point de vue macro économique il y a donc pour

1. PIB : Produit Intérieur Brut, il mesure la valeur totale de production d'un pays, c'est-à-dire l'ensemble des activités économiques réalisées sur son territoire, y compris par les entreprises étrangères implantées et des investissements étrangers réalisés dans le pays.

les nationaux une relative compensation entre charges et recettes bien que ces transferts ne puissent être totalement neutres socialement. Pour les créanciers étrangers hors de la zone euro la charge des intérêts génère une sortie de devises venant peser sur la balance des paiements.

Au plan économique, trois questions essentielles :

- qu'a fait l'État de l'argent correspondant à la dette ?
- que va-t-on léguer aux générations futures ?
- dans quel état économique va-t-on laisser la France ?

Ces points sont capitaux car, si s'endetter pour payer des charges de fonctionnement est économiquement malsain, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de financer des investissements hautement productifs qui, à terme, enrichiront la nation. Sous une autre forme un État sans dette mais économiquement peu productif est-il préférable à un État endetté mais hautement performant, à même d'affronter la concurrence internationale ? Face aux dettes léguées aux générations futures ne convient-il pas de mettre en balance la situation économique du pays ? En ce domaine l'approche comptable ne saurait être privilégiée.

### La dette est-elle supportable à long terme ?

Il faut ici introduite la notion de déficit primaire, déficit budgétaire de l'État avant la comptabilisation des intérêts. Pour la France ce déficit est de l'ordre de 30 milliards d'euros en 2006.

Pour évaluer le poids de la dette et son évolution, partons d'une première hypothèse à déficit primaire nul. La dette en valeur absolue n'augmente alors que de la charge des intérêts. Pour la France l'évolution de la dette comparée à celle du PIB serait la suivante en 2007 à déficit primaire nul :

Lorsque le taux d'augmentation du PIB est inférieur au taux d'augmentation de la dette, le ratio Dette/PIB augmente, et ce, d'autant plus, que le différentiel des taux est plus grand. (ici 4,5 % – 2,5 % soit 2 %). Dans l'exemple ci-dessus le taux d'endettement en pourcentage du PIB passe donc de 66,6 % (1 100 / 1 650) à 68 % (1 150 / 1 690) En outre, si le déficit primaire au lieu d'être nul est négatif, il faudra emprunter pour le combler ; d'où un accroissement supplémentaire de la dette qui peut à son tour générer une augmentation des taux d'emprunts si les organismes de cotation estiment excessifs le poids de la dette.

Ces phénomènes cumulatifs, différentiel de taux défavorable (aggravé par une augmentation des taux d'emprunts face à une croissance faible), accroissement du déficit primaire génèrent un effet boule de neige qui explique, à certaines périodes, le fort accroissement de la dette.

### Origine la dette

Jusqu'en 1973, la dette était faible car le déficit budgétaire était en partie couvert par des avances de la Banque de France au Trésor. En outre, l'effet boule de neige ne jouait pas ou jouait dans le bon sens : forte croissance, taux d'intérêts réels négatifs (taux d'inflation supérieur aux taux d'intérêts nominaux). En revanche la dette a explosé à partir de 1980 et ce, d'ailleurs, dans tous les pays du monde. Pour la France l'effet boule de neige a joué à plein : taux d'intérêt moyen de l'ordre de 10 % pour un taux de croissance inférieur à 5 %. En outre, comme à partir de 1973 l'État s'est interdit de battre monnaie (interdiction ensuite codifiée au niveau de l'euro par le traité de Maëstricht) l'État a dû emprunter pour couvrir son déficit budgétaire ce qui a accru d'autant le montant de la dette. C'est ainsi que cette dette a fortement augmenté pour atteindre

	Taux d'emprunt (pour rembourser la dette)	Taux de croissance du pays	Valeur de la dette <sup>1</sup> (en milliards d'euros)	PIB <sup>2</sup> (en milliards d'euros)
2006			1100	1650
2007	4,5%	2,5%	1100 x 1,045 = 1.150	1650 x 1,025 = 1.690

1. Le montant de la dette pour l'année en cours est égal au montant de la dette de l'année précédente augmenté du taux d'emprunt.

Si  $T$  est le taux d'emprunt (soit 4,5% aujourd'hui) et  $D_n$  le montant de la dette pour l'année  $N$ , le calcul est :

$D_{n+1} = D_n + D_n \times T = D_n (1 + T)$ . Par exemple pour l'année 2007 la dette est  $1100 \times (1 + 4,5/100) = 1100 \times 1,045$ .

2. Le taux de croissance permet de calculer le PIB de l'année en cours à partir du PIB de l'année précédente.

Si  $\tau$  est le taux de croissance de l'année en cours (soit 2,5%) alors :

$PIB_{n+1} = PIB_n + PIB_n \times \tau = PIB_n (1 + \tau)$ . Ainsi le PIB 2007 est :  $1650 \times (1 + 2,5/100) = 1650 \times 1,025$ .

en quelques années le niveau constaté aujourd'hui. La puissance de l'effet boule de neige fait comprendre l'intérêt des limites à la dépense publique.

### **Peut-on la réduire le poids de la dette ?**

Il est souhaitable que le ratio Dette/PIB, de 66 % en 2006, n'augmente pas trop ! Que peut-on faire pour y parvenir ?

Modifier les règles de calcul des dépenses dans la comptabilité publique : en effet, alors que dans les entreprises privées les dépenses d'investissement ne sont pas comptabilisées dans les charges mais réparties dans le temps par le jeu de l'amortissement, il n'en est pas de même pour le calcul de la dette publique, les dépenses d'investissement étant intégralement prises en charge, cette fois, dès leur enregistrement (obligation maintenue par Maëstricht) . Cette pratique, qui ne fait aucune distinction entre une dépense de fonctionnement et une dépense d'investissement, est évidemment fort critiquable.

- Faire croître autant que possible le taux de croissance (donc augmenter le PIB), en privilégiant les aspects qualitatifs et sélectifs de la croissance.
- Se redonner le droit de battre monnaie (interdit par Maëstricht) mesure qui permettrait à la collectivité de racheter sa dette ou, tout aussi bien, de financer des dépenses productives ayant une incidence positive sur le taux de croissance. Envisager aussi la création d'une double monnaie pour financer, par exemple, des actions sociales aux retombées économiques certaines. Vu son importance développons cette troisième série de propositions

### **Une gestion dynamique de l'État pour réduire le fardeau de la dette**

Que se serait-il passé si l'on avait maintenu les avances de la Banque centrale au Trésor au lieu de faire appel à l'emprunt ? La réponse est simple : en présence d'une dette de faible importance une création monétaire modérée aurait permis de couvrir le déficit primaire et la charge des emprunts et c'est ainsi que le niveau de la dette, faible au départ, serait resté stable, donc sans incidence notable aujourd'hui, l'effet boule de neige ne jouant plus.. Evidemment, certains rejeteront cette façon de voir car pour les tenants de la théorie Libérale

toute création monétaire au bénéfice de la collectivité est mauvaise en soi car inflationniste<sup>1</sup>. Pour nous, tout dépend de son usage : financement de dépenses improductives ou bien productives. D'où la nécessité de proposer un mécanisme qui encadre parfaitement cette possibilité pour éviter des abus que certains pourraient craindre. Pour ce faire on pourrait s'inspirer de la proposition de loi 157, présentée au parlement en 1981 par 40 députés, selon laquelle le budget de l'État serait subdivisé en trois volets :

- un budget de fonctionnement, financé par les recettes fiscales, obligatoirement équilibré
- un budget d'investissement (classique) financé par emprunt
- un budget de croissance, financé par création monétaire, affecté à des dépenses d'intérêt général à spécifier, gérées par un organisme ad hoc.

Ces dépenses pourraient concerner des investissements à retour économique très longs (énergie, lutte contre l'effet de serre, recherche fondamentale, logements, infrastructures, etc.). Socialement et économiquement utiles ils auraient un impact décisif sur la croissance (cf. proposition 2 précédente) et par là même sur le fardeau de la dette comme on l'a vu précédemment.

Dans le contexte actuel de morosité cette création monétaire au bénéfice de la collectivité serait infiniment plus utile que celle générée par les banques par le biais du crédit, venant en partie alimenter la spéculation et l'économie virtuelle. En outre, l'expérience historique montre que face à la crise financière présente dont on apprécie encore mal les conséquences, sans novation de la politique monétaire le risque de stagflation<sup>2</sup> que nous courrons est des plus dangereux. C'est celui qui a conduit aux dépressions les plus noires de l'histoire et a mis en péril les démocraties.

Jacques Berthillier

1. Il s'agit bien sûr d'une idée reçue contraire au bon sens. En effet la création de monnaie bancaire est plus inflationniste que la monnaie gratuite au bénéfice de l'État car la monnaie bancaire augmente les prix de revient et peut être utilisée à des fins spéculatives (bourse, immobilier).

2. Hausse des prix avec faible croissance.

## Qui a peur du revenu basique de citoyenneté ?

*« Le revenu du mendiant et du banquier » titre El País le trois octobre dernier en commentant le débat parlementaire de la veille sur la proposition de loi ERC pour établir un Revenu Basique de citoyenneté (RB) Pour les représentants de la droite traditionnelle « veut-on ainsi créer un droit à ne pas travailler ? C'est démoniaque ». Antonin Domenech et Daniel Raventos reprennent et commentent les arguments échangés lors des débats et répondent à ceux touchant à la désincitation au travail.*

Celui qui se donnera le mal de lire le journal de la session des Cortes se rendra compte facilement de la différence de fond et de forme des arguments échangés. Joan Tarda (ERC) et Carme Garcia (IU-ICV) ont exprimé de façon ferme et sobre différents arguments qui ont été débattus ces vingt dernières années dans les milieux académiques et dans de nombreux colloques sur les questions sociales. De l'autre côté, comme si ces nombreuses discussions internationales impliquant des prix Nobel d'économie et des philosophes de renom n'avaient jamais eu lieu, nous avons eu droit à des pirouettes verbales hors sujet et faussement critiques que nous n'aurons pas l'impertinence de présenter à qui que ce soit d'intellectuellement sérieux .

L'idée principale était que « les gens ne travailleraient plus ! ». Comme s'il n'y avait pas déjà dans la société actuelle des gens qui vivent superbement de leurs rentes sans que les héros de la sueur au front soient le moins du monde indignés ! Comme si dans la répartition fonctionnelle des revenus au Royaume d'Espagne la part de la masse salariale n'avait pas reculé au sein du produit social global, année après année, tandis que la proportion des rentes et des profits d'entreprise n'avait cessé de croître !

De plus, la notion de travail salarié ne recouvre pas celle de « travail ». Il y a aussi deux autres types de travail, le travail domestique et le travail bénévole. On considère comme admis que ces types de travail non rémunérés sont très importants dans le processus de création de valeur et le bien être social bien que non recensés dans le PIB.

Revenant au travail rémunéré, il y a beaucoup de raisons pour supposer qu'un revenu de citoyenneté ne provoquerait pas une « *bbsecessio plebis* » autrement dit un reflux massif de la participation au marché du travail. Pour le moment, ce qu'on recherche principalement dans le travail est à la fois des revenus et une reconnaissance sociale; à se sentir utile, voire à « s'auto-réaliser ». Même si la rémunération était la condition du maintien au travail on constate que la volonté de rester actif se maintient même avec de hauts salaires .

La volonté d'avoir des revenus plus élevés dépend de beaucoup de facteurs sociaux et culturels et ceci pousse

à croire que la volonté de travailler demeurerait avec le Revenu de Base qui garantit certes une vie digne, mais bien loin du luxe. De plus, le marché du travail « de qualité » est de plus en plus étroit et exclu une bonne partie de la population. A priori on ne devrait pas trouver préoccupant qu'un certain nombre de personnes abandonne les emplois bas de gamme pour se former pendant quelques années, ou bien collabore à des organisations de solidarité ou enfin à se consacrer à quelque projet personnel. Au contraire, on libérerait beaucoup de gens du souci de se trouver un travail à n'importe quel prix ce qui obligerait les employeurs à offrir de meilleures conditions pour un certain nombre d'emplois.

L'exécution d'heures supplémentaires par beaucoup de travailleurs comme les activités rémunérées de retraités sont un phénomène suffisamment massif pour qu'on écarte l'hypothèse que le Revenu de Base amènerait une réduction radicale de l'offre de travail salarié. Il y a un très grand nombre de gens, parfois avec de bons revenus, qui ont une activité rémunérée après avoir accepté une mise à la retraite anticipée proposée par de grandes entreprises voulant réduire leur personnel. Rien ne permet de penser que le RB provoquerait un changement dans le fait que beaucoup d'employés font des heures supplémentaires tandis qu'un bon nombre de préretraités demeure sur le marché du travail .

Différentes simulations et études empiriques éclairent cette question. Certains modèles de simulation (présentés dans différents congrès du Basic Income Earth Network) prévoient seulement un retrait du travail de faible ampleur de la part de certains travailleurs ayant des emplois désagréables ou mal payés. (cf. [www.redrentabasica.org](http://www.redrentabasica.org)). D'autres montrent que la pression pour accepter un emploi sur ceux qui aujourd'hui touchent des prestations sociales serait bien plus forte avec un RB. Par conséquent, les appréhensions catastrophistes d'une société de fainéants et d'oisifs, ne peuvent s'appuyer sur ce qu'on sait actuellement ni sur ce qu'on peut prévoir raisonnablement.

Une autre objection est celle du « terrible coût » du RB. A l'instar du propriétaire terrien qui disait froidement lors du débat sur la réforme agraire au moment

de la Seconde République : « Je suis d'accord avec cette réforme, parce qu'entre ce que j'ai et ce qu'on va me donner.. » .On pourrait penser que tout est une question de total à financer du moment qu'un banquier reçoit, en effet, autant qu'un mendiant, et de ce fait on pourrait même comprendre l'objection hypocrite sur le « coût terrible » de son installation. Mais le banquier selon tous les modèles de financement sérieux paierait beaucoup plus qu'il ne recevrait de RB. Dans une étude économétrique citée aussi dans le débat parlementaire (*La renta Basica de Ciudadania .Una proposta viable per a Catalunya* , Fucacion Jaume Bofill, 2005) on montre qu'il est tout à fait possible de financer un RB de 5414 € annuels par adulte et de 2707 € pour les mineurs par une réforme de fond de l'impôt sur le revenu.

Le RB possède avec le suffrage universel en démocratie certaines caractéristiques apparentes de laïcité d'inconditionnalité et d'universalité. Comme pour le vote, le droit au RB découle du seul fait d'être citoyen ou résident autorisé indépendamment du sexe, de l'ethnie, du niveau de revenu (les riches aussi votent), des préférences sexuelles ou de l'option en matière religieuse. Il y a dans ce choix de justice radical quelque chose d'impressionnant. Les luttes pour le suffrage universel en faveur de tous les hommes riches ou pauvres, et

ensuite pour toutes les femmes, ont elles aussi semblé « démentes » à beaucoup de ceux qui considéraient le suffrage censitaire comme la limite infranchissable pour le maintien de l'ordre social. Il n'est pas impossible que dans quelques décennies tout le monde se scandalise des « arguments » de ceux qui aujourd'hui déchirent leurs vêtements devant une mesure supposée promouvoir « diaboliquement » le vagabondage. Comme aujourd'hui nous nous scandalisons des arguments de ceux qui il n'y a pas si longtemps -Le Vatican ne leva l'interdiction du vote qu'en 1919 ! – déchiraient leurs vêtements à la seule idée que tous pourraient voter; les pauvres, comme les femmes, comme pourquoi pas ? les vagabonds et même les « pauvres » diables.

Antoni Domenech & Daniel Raventos  
(El Pais 03/10/20007)

*Traduit de l'espagnol par Pierre Lavagne*

Antoni Domenech est professeur titulaire de philosophie morale à la faculté de Sciences économiques de l'université de Barcelone. Daniel Raventos est président du réseau RB et l'auteur de « Les conditions matérielles de la liberté » (El Viejo Topo, 2007) Tous les deux sont cofondateurs de la revue politique internationale *SinPermiso* ([www.sinpermiso.info](http://www.sinpermiso.info)).

# Des origines de la vie au Revenu d'existence

*Dans une large fresque historique Louis Lievin retrace l'évolution des faits et des idées qui, d'une société primitive, nous conduisent au revenu d'existence.*

Sur notre vieux monde apparut, à la suite d'un bombardement intense par des comètes, la première forme de vie il y a plus de 4 milliards d'années. Frappant avec une violence extrême elles auraient, par la même occasion, apporté de l'eau sans laquelle la vie ne pourrait exister. Une bactérie se serait créée par le fait de l'immense chaleur diffusée ou se serait implantée en provenance d'une autre planète. De ce phénomène aurait pris naissance la première forme de vie. Ces éléments microscopiques, au fil du temps, se sont perpétués, multipliés, diversifiés et perfectionnés selon des circonstances complexes encore mal élucidées dans le phénomène même.

Telles sont actuellement les hypothèses des astronomes, sommités actuelles des laboratoires universitaires américains, principalement de Californie, qui privilégient ces affirmations. S'opposant aux présentations des religions ils développent leur argumentation en s'appuyant sur des phénomènes géologiques qu'ils décrivent à l'ouest de l'Australie. En nous cadrant dans un temps approximativement mille fois plus petit, ce qui est énorme, l'homme serait apparu il y a trois millions d'années.

Divisons encore dans les mêmes proportions et nous trouvons des penseurs avisés en matière d'art, d'architecture, de philosophie tels Platon, Homère, Socrate... Depuis cet héritage s'est sans cesse enrichi.

Puis, après une évolution lente et progressive, vint deux millénaires plus tard la révolution industrielle. Les anglais mirent au point le métier à tisser, Denis Papin, Watt et quelques autres la machine à vapeur ; puis, avec le développement du chemin de fer se sont facilités les échanges et la connaissance des savoirs éparpillés. Au XIX<sup>e</sup> siècle le progrès a explosé et au XX<sup>e</sup>, il est devenu exponentiel. C'est ainsi que nous bénéficions d'immenses progrès, tant humanistes, humanitaires que matériels. Notre longévité s'est accrue et les lois sociales nous assurent un minimum de protection.

Si, confortablement assis, nous contemplons un documentaire télévisé sur la faune africaine, nous constatons que le partage du butin entre les fauves n'est pas toujours équitable. Dans ce contexte quel est le pire des fauves peut-on se demander ? L'homme certainement. Car ce paisible spectateur, qui probablement n'a jamais fait de mal à une bête, a quand même dévoré dans sa vie plusieurs bovins, une multitude de volailles et de lapins et bien d'autres animaux. Une ferme en quelque

sorte. Il n'a rien fait de mal mais pour pouvoir se nourrir il a quand même indirectement cautionné ceux qui ont tué ces inoffensifs animaux. D'ailleurs ressentons-nous dans ses souffrances le poisson pris à l'hameçon quand on lui arrache de la gueule, sans précaution, la pointe à laquelle il a été ferré avant de le laisser s'asphyxier sur le corps de ses semblables déjà trépassés ?

Tout homme qui n'a jamais levé la main sur ses semblables, sans être une exception, est quand même entouré de prédateurs en puissance d'autant, qu'en Europe, tout autour de lui au cours des siècles écoulés, des millions d'individus se sont entretués. Pire, certains ont torturé ce que les animaux les plus sauvages ne font pas. Pourquoi ? Parce que les hommes de plus en plus cultivés et instruits, qui ont découvert et créé tant et tant de richesses sous les formes les plus diverses sont incapables de gérer convenablement l'immensité d'un tel trésor. Dans le domaine du partage, c'est la paralysie ou ce sont des conflits à tous niveaux.

Et pourtant des organisations bienveillantes, les ONG entre autres, ne rêvent que d'actions philanthropiques, que d'aider et sauver les autres au prix de sacrifices souvent désintéressés, mais ce ne sont que des îlots espacés dans un océan tourmenté. Et dans les conflits planétaires du XX<sup>e</sup> siècle des hommes se sont détruits par les armes parce qu'ils se trouvaient de par leur naissance dans des camps opposés, alors qu'ils poursuivaient les mêmes idéaux. Quel gâchis monstrueux !

Peut-on extraire de l'homme la part du fauve ? Non, l'agressivité, les désirs, la jalousie, les besoins de surpasser son voisin, de briller, de dominer, de posséder appartiennent à la nature humaine. Nous devons les intégrer mais un jour, le plus proche possible, les maîtriser, afin de créer un monde d'harmonie auquel aspire l'immense majorité.

Sur le plan de notre organisation socio-économique la révolution industrielle, détonateur d'un immense progrès, a été dynamisée par un capitalisme efficace, bien nécessaire au demeurant, puisqu'il a accéléré le démarrage d'une industrie bienfaitrice. D'ailleurs Adam Smith, fondateur de l'économie politique et en quelque sorte père spirituel du capitalisme, le justifie fort bien. Initialement, il suffisait d'un petit pécule pour créer, racheter ou faire fonctionner un petit commerce ou une entreprise artisanale. Mais quand il faut créer une compagnie de chemin de fer, creuser un puits de houille ou construire une usine métallurgique, il faut

énormément de capitaux. Alors que les commettants d'Adam Smith, bouchers, boulangers, marchands de bière pouvaient agir seuls, voire avec leur épouse ou un commis, il n'en allait plus de même avec la révolution industrielle exigeant nombre d'ingénieurs et de techniciens pour encadrer la masse des travailleurs exécutants n'apportant que leur force de travail, mais partenaires indispensables et indissociables du capitalisme..

Celui-ci, pour sa part, poursuit deux objectifs. En premier, réaliser un projet, un rêve, par exemple fabriquer une voiture. Ainsi Ford deviendra un tout premier constructeur mondial. En second lieu faire du profit. C'est une exigence logique lorsque l'on entreprend et prend des risques, d'autant qu'il faut bien rentabiliser les capitaux investis et financer tout développement. Et puis il faut aussi affronter la concurrence, d'autant plus vive que nous vivons dans un système libéral mondialisé. Sous la pression du département financier on sera donc contraint de contrôler les dépenses, de minimiser les coûts, tout particulièrement le plus important : celui de la force de travail. C'est ainsi que dans son œuvre maîtresse Adam Smith reprend de manière récurrente le terme de « subsistance » pour maintenir et reconstituer la force de travail. Le travailleur doit donc, selon lui, pouvoir gagner de quoi maintenir sa capacité d'exécution, l'existence de son épouse et de ses quatre enfants. Pourquoi quatre ? Parce qu'à cette époque deux n'atteindront pas l'âge de 20 ans ! Autant dire qu'à cette période beaucoup de gens illettrés qui travaillaient jusqu'à 16 heures par jour n'étaient pas mieux traités qu'un cheval, voire bien que beaucoup d'animaux de compagnie.

C'est ainsi que le capital fructifiait, innovait, inventait, édifiait le progrès qui allait améliorer l'avenir. Oui, mais restrictivement pour lui même dans sa logique libérale, notamment pour ceux qu'il avait choisis, alors que le plus grand nombre ne bénéficiait que sporadiquement des bienfaits obtenus car, si le supplément de rémunération exigée par les travailleurs pour jouir d'une vie décente n'est pas énorme, l'incidence du nombre entame fortement le revenu du capital.

C'est pourquoi quelques décennies plus tard un grand penseur, Karl Marx, va dénoncer les dysfonctionnements du capitalisme et va s'insurger contre le vol de la valeur ajoutée apportée par le travail car, dans les deux forces imbriquées et complémentaires, le capital et le travail, qui se contrarient et s'affrontent, le travail ne reçoit pas nécessairement sa juste part. Et, aujourd'hui le jeu amplifiée de la concurrence mondialisée va amplifier cet antagonisme, si bien que l'affrontement perdure et pour longtemps, d'autant que le PDG d'une multinationale, omnubilé par ses performances et ses objectifs, n'a pas toujours une considération suffisante pour les difficultés de vie de ses

employés. Corrélativement, chaque salarié jugeant son salaire insuffisant ne se pose pas la question de savoir si son entreprise peut elle même répondre favorablement à sa requête, bien que justifiée sur le fond, à fortiori si son entreprise réalise de gros bénéfices . Il pense avant tout à ses difficultés quotidiennes et n'imagine pas que les réussites présentes ne sont souvent que des réserves pour assurer la pérennité de l'entreprise et/ou pour couvrir les pertes de demain face à un avenir incertain. Chacun ne voyant que midi à sa porte ce dialogue de sourd perdure. S'il connaît moins d'intensité en Europe, il prend une tout autre dimension dans les pays émergents et en voie de développement, d'autant que dans certains de ces pays les antagonismes se trouvent exacerbés par les oppositions de pouvoirs et d'intérêts. C'est ainsi que sur les six milliards d'individus de la planète, si un milliard vit plus ou moins correctement, quatre milliards végètent et un milliard se débat dans la pauvreté pour ne pas dire dans la misère. C'est de cette dernière fraction de l'humanité que peut surgir une catastrophe surtout si elle est exploitée par des dictateurs ou des fanatiques aussi puissants que déterminés.

Nous avons pourtant les moyens de l'éviter et la question cruciale qui se pose est de savoir ce que nous devons faire entre un capitalisme génial, inventif, productif, mais générateur de trop fortes inégalités et un collectivisme initialement plus humain mais souvent paralysé par la bureaucratie et donc anéanti. Eh bien, si aucun des deux systèmes n'est globalement satisfaisant, prenons dans chacun d'eux ce qu'il a de meilleur. Ainsi, comme le collectivisme avait tenté de l'instaurer, assurons à chaque individu un revenu minimum d'existence, mais cette fois, pour éviter toute bureaucratie paralysante, maintenons l'économie de marché. Et, progressivement, généralisons ce revenu minimum d'existence à tous les citoyens du monde.

Sans fixer de chiffres disons que ce revenu doit apporter une suffisance essentielle quotidienne. A cet effet il serait bon de se référer au tableau de base de l'autrichien Karl Menger qui en son temps a effectué une analyse pertinente entre les besoins basiques et les degrés progressifs de revenus. Bien entendu cette étude date mais il faut en retenir l'esprit et en actualiser les composants. Laissons aux spécialistes le soin d'en fixer le montant, en particulier pour la France à Yoland Bresson, le très actif président de l'Aire. Il faut évidemment que le montant assurant le seuil de revenu défini soit compatible avec le budget de l'État et ne génère pas d'inflation

En apportant à chacun une aide à la vie quotidienne que de problèmes résolus, puisque ainsi chaque individu est tiré de la misère, sinon de la pauvreté. Dès lors que les nécessités quotidiennes sont assurées par



la société : nutrition, habillement, chauffage, instruction, éducation.... etc., ( paramètres qui constituent un nécessaire journalier). les familles sont sécurisées et peuvent envisager un avenir plus fructueux, notamment à l'abri des problèmes les plus matériels en cas de chômage. C'est ainsi que des adolescents pourront continuer leurs études, plutôt que de rentrer trop tôt dans une vie professionnelle ne leur convenant pas. Plus encore, éviter la dérive de ceux qui privés d'argent cèdent aux tentations subversives et compromettent à jamais leur avenir. Que dire aussi de tous ceux qui pour vivre assurent des tâches ne leur convenant pas, alors qu'ils auraient souhaité exercer un métier différent, une profession à leur goût, mais que les conditions de leur famille dans leur jeunesse les ont contraints, faute de moyens, à travailler plus tôt et différemment de leurs aspirations profondes. C'est une perte double et pour eux mêmes et pour la société.

Et pour les entrepreneurs l'avantage n'est pas mince car, si les consommateurs apprécient le jeu de la concurrence qui leur permet d'acheter mieux aux meilleures conditions, ce jeu n'est pas sans risque pour les acteurs économiques, car la faillite touche même les meilleurs innovateurs. Pour ceux qui prennent des risques en qualité d'entrepreneurs, l'assurance d'un revenu d'existence en cas d'échec est un filet de sécurité. Comme pour le trapéziste c'est un encouragement à agir plus sereinement.

Et sur le plan macroéconomique, si par extraordinaire on attribuait ce revenu à tous les individus de la terre on éradiquerait la misère, avec pour conséquence un accroissement de la production et des investissements à tous les niveaux. Les peuples aujourd'hui affamés seraient moins disposés à écouter les sirènes de guerre et moins enclins aux querelles des individus frustrés. Et l'immigration des populations des pays pauvres vers les plus riches se réduirait d'elle même.

Pour ces multiples raisons les individus, la société, les peuples, tous seraient gagnants.

Contrairement à certaines affirmations le revenu d'existence n'est pas un assistanat car une fois équipé du nécessaire l'individu éprouve le besoin d'agir et de se réaliser. Ce que nous proposons est en fait une immense

avancée dans une approche humaniste de l'organisation de notre société. . Il ne s'agit pas d'une redistribution de richesses mais d'une modification indolore des revenus primaires visant à un meilleur partage du surplus apporté par les générations antérieures, que les générations présentes doivent encore améliorer.

Nous ne sommes actuellement qu'aux balbutiements de cette avancée logiquement tant espérée par rapport à l'immensité attendue. Une expérience a lieu en Alaska, également fragmentairement dans l'immense Brésil. L'Australie de même s'est montrée sensible vis à vis des aborigènes si longtemps déconsidérés et opprimés par leur occupant. Mais il faut que cela éclate et se propage ; il ne faut pas que l'on reste au stade des phalanstères, de l'époque déjà lointaine de Robert Owen et Etienne Cabet L'idéal serait la prise en main par les Nations unies dans l'esprit apporté par Keynes en 1944 avec les accords de Bretton Woods.

Avec le revenu d'existence nous ne referons pas le monde mais nous introduisons le gène d'un changement à même d'apporter une amélioration bénéfique à l'immense majorité de l'humanité, à la recherche du bonheur et majoritairement opposée aux affrontements de toutes sortes.

C'est la raison pour laquelle le Revenu d'Existence nous paraît être une des composantes principales du socle sur lequel nous pouvons édifier une société nouvelle enfantée par le progrès. La conception de nécessaire subsistance pour la force de travail d'il y a deux siècles doit se convertir en normalité, tremplin souhaitable d'épanouissement pour le plus grand nombre.

En résumé : capitalisme sauvage ou collectivisme paralysant : non. Mais combinaison bien dosée des deux, c'est à dire : économie de marché libre, mais contributive, apportant sa participation pour une société plus humaine par le biais du revenu d'existence. Diffusons donc le plus possible ce projet et souhaitons être entendus, compris, appuyés, pour amener la société à se transformer, à vivre en harmonie dans un cadre plus humain et, qui sait, dans un avenir le moins lointain possible, amélioré, sinon idyllique.

*Louis Lievin*

# Le salon des initiatives de paix

30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin

Paris, Cité des sciences et de l'industrie



Le 10 novembre 1998, à l'appel des Prix Nobel de la Paix, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté à l'unanimité une résolution proclamant les années 2001-2010 « Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde » (Résolution de l'ONU A/RES/53/25).

La culture de non-violence et de paix est une construction de longue haleine dans laquelle

sont impliquées toutes les composantes de la société civile, des associations aux communautés locales en passant par les institutions, les media, les entreprises et les individus.

Le III<sup>e</sup> Salon international des Initiatives de Paix est organisé dans le cadre de cette décennie par la Coordination française pour la Décennie. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public et les media à cette culture de non-violence et de paix. Lieu d'échanges et de rencontres, il présente de nombreux projets et expériences français et internationaux déclinant la paix dans ses diverses dimensions : éducation, justice, résolution non-violente des conflits, médiation, droits humains, développement durable, solidarité internationale, désarmement, etc.

En valorisant de telles expériences et en invitant les exposants à partager avec le public leurs pratiques, leurs succès et leurs échecs, le Salon souhaite faire réfléchir les visiteurs sur leur pouvoir de citoyenne-s. Il invite chacun à construire la paix au quotidien par la non-violence, en s'engageant à différents niveaux, des projets de terrain aux actions de plaidoyer.

Les Rencontres internationales pour une culture de non-violence et de paix permettront de mettre en lumière les avancées de la culture de non-violence et de paix à travers le monde, en particulier dans les zones de conflits.

[www.salon-initiativesdepaix.org](http://www.salon-initiativesdepaix.org)



## Vie de l'association

### Rapport sur la faisabilité du Dividende Universel

Le dépôt du rapport, primitivement prévu pour le 31 mars, ne le sera pas avant le 15 mai. Il est maintenant de la responsabilité de Tristan Klein, Lucie Robieux initialement en charge du dossier devant conduire une nouvelle mission.

### III<sup>e</sup> Salon international des initiatives de Paix ( la Villette 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin)

L'AIRES y tiendra un stand. Nous souhaitons y rencontrer nos adhérents, abonnés et correspondants.

Prochaines réunions ( reprendre seulement les suivantes, c'est à dire 14 mai et 11 juin.

## Prochaines réunions

Maison des Sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris,  
salle n° 07, 2<sup>e</sup> sous-sol à 17 heures

Le mercredi 14 mai

Le mercredi 11 juin – salle 215

---

**Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.**

---

## Cotisations 2008

• Cotisation de base <sup>1</sup> :	60 €
• Cotisation réduite <sup>1</sup> : ( <i>chômeurs et étudiants</i> )	15 €
• Abonnement lettre de liaison	30 €

*1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.*

**Courriel: [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr)**

**Site: [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)**